

10 Le hameau du Puits



© MC Dufrêne

Ce hameau fut le berceau de Céroux et il doit son nom au puits creusé à côté de la chapelle Sainte-Catherine. Sur votre gauche, vous remarquez une belle ferme en brique construite au XIX^{ème} siècle par la famille Rauscent, identique à celle réalisée par la même famille à Pinchart. On peut également voir, dans les prairies à l'arrière de la ferme, un beau marronnier classé. Ces zones de prairies sont occupées par plusieurs couples de chouettes chevêches et de chouettes effraies.

11 Vers le Bon Air

Soit vous empruntez le chemin n° 22 qui traverse les champs, soit vous continuez jusqu'au bout du Puits avant de bifurquer vers la droite. De là, s'ouvre à nouveau une très belle vue sur Ottignies et la clinique Saint-Pierre et vous pouvez vous promener à votre aise sur un chemin de type RAVeL.



11 Vers le Bon Air - © MC Dufrêne

12 La Briqueterie

De l'ancienne briqueterie, il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges de murs. Les géants du quartier - Jean-Joseph et Charlotte, ouvriers des briqueteries du quartier Bon Air - sortent à l'occasion de diverses manifestations folkloriques.

13 Rue du Cimetière

Vous rejoignez l'église de Mousty par le chemin n° 4 à droite puis tout droit par la rue de la Briqueterie et la rue du Cimetière. C'est un chemin creux de type forestier. Les espèces dominantes sont le chêne, le frêne et l'érable sycomore. Le sol est couvert d'un tapis de lierre terrestre. On y retrouve aussi quelques fleurs typiques des sous-bois comme la benoîte, le géranium « herbe-à-robert » ainsi que la ronce.



© MC Dufrêne



Promenade n° 6

Mousty-Limanges

8 La Chapelle de la Croix Thomas - © MC Dufrêne

5,8 / 6,1 km

Les campagnes entre les hameaux de Mousty, de Limanges et du Puits

Ce circuit d'environ 6 km est un axe de liaison intéressant entre les hameaux de Mousty, de Limanges et du Puits. Muni de bonnes chaussures, vous pourrez parcourir les campagnes entre Limanges et la Croix Thomas par le chemin n°24. Cette promenade de Mousty à Limanges, en passant par le Champ d'Enfer, a nécessité un important travail de bornage et une longue procédure de modification de l'Atlas des Chemins.

1 L'église de Mousty

Classée en 1952, l'église de Mousty possède trois particularités. La première est son plan similaire à celui d'un monastère ; la deuxième est sa crypte, creusée sous le chœur, espace de vénération des reliques pour les pèlerins et les malades ; la troisième est plus « nature » : en été, ses combles abritent une colonie d'oreillards, ces petites chauves-souris aux oreilles presque aussi longues que leurs corps. En hiver, les oreillards désertent l'endroit au profit de cavités souterraines à l'abri du gel. Face à l'église, la salle paroissiale, ancienne gendarmerie et relais de poste.

2 La Mégisserie

Long bâtiment en brique abritant autrefois les anciennes tanneries, important site industriel, la mégisserie a servi de dépôt au service communal des Travaux-Environnement pendant plusieurs années. Le bâtiment a fait l'objet d'une rénovation en profondeur et abrite des logements à loyer modéré.



1 L'église de Mousty - © MC Dufrêne

3 Le Champ d'Enfer

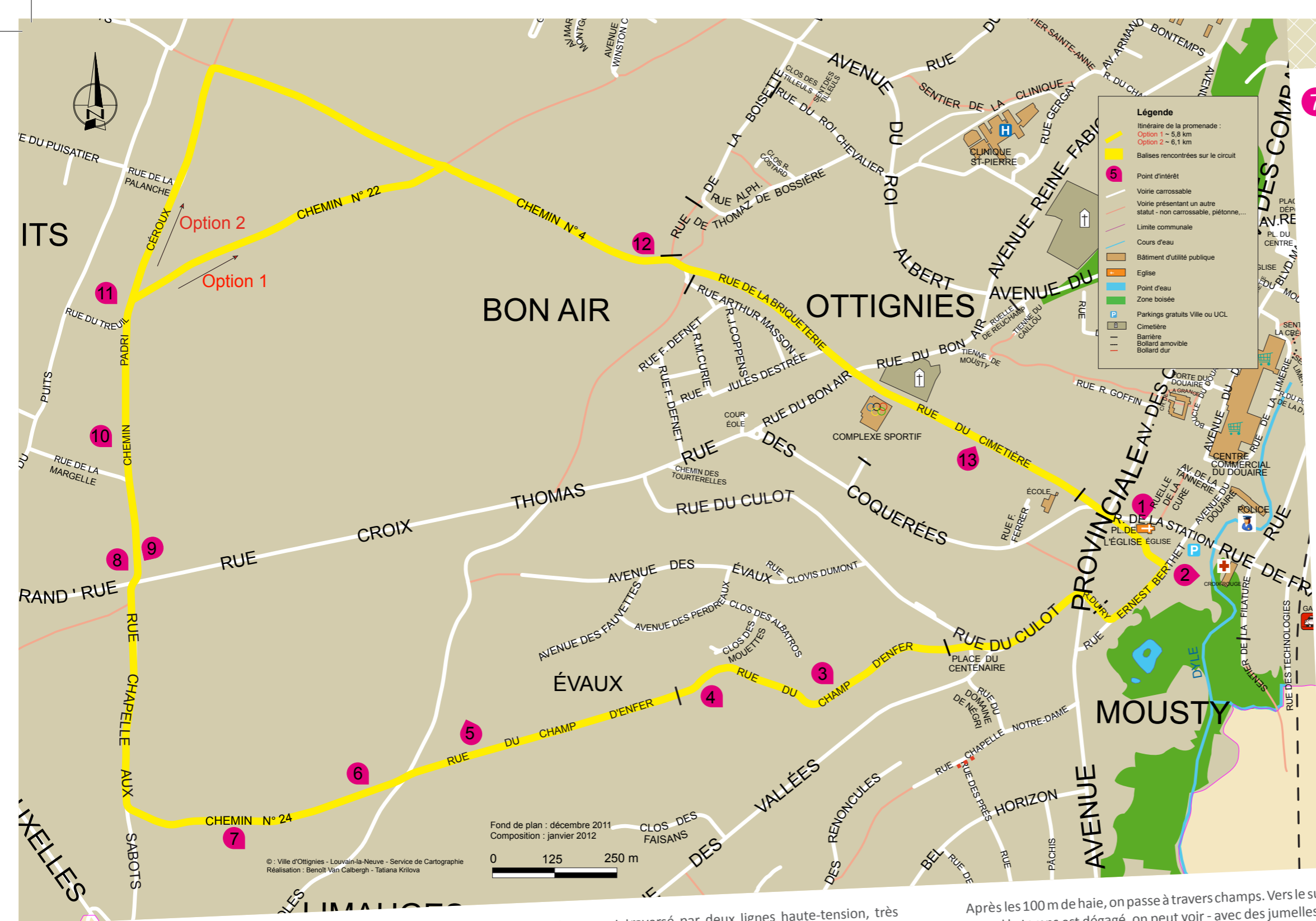
Juste après la place du Centenaire et ses cerisiers du Japon, prenez, à gauche, la rue du Champ d'Enfer qui se transforme très rapidement en un chemin piétonnier. Son relief encaissé est dû à l'érosion par les charrois et les pluies. La végétation retient les talus mais elle est fragile : trop de piétinements l'élimine ce qui favorise l'érosion par la pluie et l'entraînement de boues en aval. Ce chemin creux est un bois miniature qui joue un rôle essentiel dans le maillage écologique car il sert de liaison entre différents massifs boisés du territoire communal.



© MC Dufrêne

4 Les sablières

Avant d'arriver sur le plateau, vous entrez sur le site des anciennes sablières. Le sable y fut exploité de part et d'autre du chemin. A droite, la carrière est aujourd'hui totalement comblée. A gauche, elle est encore bien visible et est, petit à petit, remblayée avec des terres.



5 Le plateau

Sur le plateau, le paysage s'ouvre. C'est le domaine des grandes cultures, des lièvres, des alouettes et des perdrix. Si vous vous retournez et regardez vers l'est, vous profitez d'une belle vue sur la vallée. Au loin, vous apercevez le château d'eau de Blocry.



Le plateau est traversé par deux lignes haute-tension, très visibles de par leur situation sur une ligne de crête. Depuis quelques années, l'Asbl Noctua, en collaboration avec Elia, gère onze nichoirs à faucons crécerelles, fixés sur la ligne haute tension Corbais-Céroux. Ces nichoirs sont tous occupés en période de nidification (mars-avril).

6 Le chemin n°24

Au croisement suivant commence le chemin n° 24, zone ouverte dans les champs. Le début, en chemin creux, présente un beau vestige de haie qui abrite l'une ou l'autre superbe aubépine. Ces sites sont intéressants car ils offrent gîte et couvert à bon nombre d'espèces : hérissons, oiseaux...

Après les 100 m de haie, on passe à travers champs. Vers le sud, quand le temps est dégagé, on peut voir - avec des jumelles ! - les éoliennes de Sombreffe.



7 La jachère



Depuis quelques années, la jachère - qui implique un arrêt temporaire de la production commercialisable - est réapparue dans le paysage agricole. Elle peut être spontanée ou semée. Pour la nature, elle offre divers avantages : les animaux y sont peu dérangés et, en quelque sorte, y sont protégés vu le peu d'interventions autorisées. C'est aussi un atout important au niveau du paysage.

8 La Chapelle de la Croix Thomas (photo p.1)

Avant d'emprunter le chemin Padi Céroux, vous passez à côté de la chapelle de la Croix Thomas auprès de laquelle un tilleul a été planté. La sagesse populaire veut que les orages soient disloqués à ce niveau. Ce phénomène s'explique par les vents remontant de la vallée. Lorsque ceux-ci soufflent dans le même sens que l'orage, gare aux inondations dans la vallée car les rues du Culot, du Champ d'Enfer et l'avenue des Vallées drainent toute cette eau vers un seul point.

9 Le captage du Puits

Le captage du Puits, foré en 1984 à 132 m de profondeur, alimente en eau une partie des habitations d'Ottignies. Entre 1984 et 2001, les concentrations en nitrates et en herbicides des eaux pompées ont augmenté, sans toutefois dépasser la concentration autorisée. Aujourd'hui, on capte 6 m³/h et des mélanges sont réalisés avec les eaux de Sauvagemont pour répondre aux normes de potabilité avant la distribution. En 2003, des zones de prévention (rapprochées et éloignées) ont été déterminées en vue d'y réglementer les activités agricoles.

